

Transports



Syndic de Bassins, Didier Lohri préfère la voie solitaire à la «dictature» du Conseil régional. CHRISTIAN BRUN/A

Didier Lohri, fossoyeur de la solidarité régionale?

La commune rompt la chaîne de solidarité qui devait permettre à la région de financer des transports publics performants

Madeleine Schürch

C'est, une fois de plus, non à la région. Mardi, le Conseil communal de Bassins a refusé toute participation du village au fonds d'investissements pour la réorganisation des transports publics régionaux. Ce préavis, soumis en cette fin d'année aux 47 communes du district de Nyon, vise à constituer le matelas financier qui permettra d'améliorer les lignes de bus existantes et d'en créer de nouvelles, ainsi que de renforcer la cadence du Nyon-Saint-Cergue-Morez entre Nyon et Genolier.

Pour réunir la part de 27 millions de francs dévolue au district, chaque commune est invitée à déboursier 31 francs par habitant durant cinq ans. Ce projet, cofinancé par le canton et la Confédération, est piloté par le Conseil régional.

Or la commune de Bassins, emmenée par son syndic, Didier Lohri, a toujours refusé d'adhérer à cet organe supracommunal créé en 2004.

Ses élus ont donc décidé à une écrasante majorité de ne pas entrer en matière (24 heures d'hier) et de ne pas dépenser leur part de 92 000 francs. Alors qu'une di-

zaine de communes se sont déjà prononcées favorablement, Bassins est la première à refuser de participer à ce mécanisme de solidarité.

Commentaire

Le village gaulois va trop loin

Michel Jotterand
Responsable régional



Bassins adore jouer les villages gaulois et Didier Lohri se complait dans le rôle d'Abraracourcix. Le problème, c'est que la petite tribu du pied du Jura ne fait pas de la résistance contre un méchant envahisseur, mais contre ses voisins.

La commune ne veut pas adhérer au Conseil régional du district. C'est son droit le plus strict. Mais il serait alors élégant de ne pas critiquer des décisions auxquelles elle a, de fait, refusé de participer. Bassins veut se retirer du réseau d'accueil de la petite enfance. Pas de problème, les autorités assumeront cette décision auprès des familles du village ainsi exclues d'un sys-

tème certes plus onéreux que par le passé, mais régionalisé.

Dans les deux cas, les organismes dédaignés par les Bachnards sont clairement perfectibles. C'est pourtant de l'intérieur que ces structures peuvent être améliorées, en convainquant leurs membres avec des arguments dont Didier Lohri n'est justement jamais à court.

Bouder plutôt que collaborer, c'est une posture relevant de l'entêtement et d'un certain courage aussi.

Mais en refusant mardi de participer à l'amélioration du réseau de transports publics régional, le conseil de Bassins, aiguillé par l'exécutif, a fait un pas de plus dans la voie solitaire. Un pas de trop. Car le projet se fera, il sera payé par les autres communes sans que les bus ne contournent le village gaulois. Ce n'est plus du courage, c'est de l'égoïsme.

«Même Essertines-sur-Rolle, qui n'est pas non plus membre du Conseil régional, a accepté le financement, car ce sont justement les communes du haut qui devraient bénéficier d'une amélioration des équipements», s'exclame Pierre Stämpfli, responsable du dossier au Conseil régional. Il n'est pas surpris du niet de Bassins, qui ne sera peut-être pas la seule commune piquée-à-assis dans ce projet. «Il faudra donc reprendre la négociation ou attendre un changement à la tête de la commune.»

«Je suis terrible! Mais je reste fidèle à ma vision», assène son syndic. Didier Lohri, qui a fait construire une piscine pour son village et créé une ligne de bus sans rien demander à personne, balaie les critiques.

Le Conseil régional reste pour lui un «machin pour tirer des plans sur la comète», créé à l'impulsion de la région de Terre Sainte. «J'ai toujours défendu le principe d'associations intercommunales à buts multiples, au lieu de cet outil qui impose sa dictature au district», résume Didier Lohri.

Au calendrier, il voit que la priorité va à la ligne Gex-Divonne-Coppet, alors que les villages du haut auront un bus qui tournera à vide en dehors des heures de pointe, à un coût exorbitant. «Et puis avec ce fonds, on nous prélève un impôt supplémentaire pour la planification des transports, qui est normalement de compétence cantonale!» relève Didier Lohri.

Téléphone coupé pour trois imprimeurs

Trois imprimeurs sont privés de téléphone et d'internet depuis trois jours. Cela tombe au plus mal, avant les Fêtes

«Ce raccordement est momentanément interrompu», répète l'opératrice au bout de la ligne de la société Inesa Impressions, à Denges. Cette coupure «temporaire» du service Swisscom a débuté mardi matin, dès l'ouverture du bureau, et se poursuivait encore hier pour le troisième jour. Par malchance, elle touche encore deux autres imprimeurs logés dans le même bâtiment: Roth et Sauter ainsi que Favre et Winteregg.

La coupure est due à un malheureux coup de pelle d'une machine de chantier non loin de là. «Le câble souterrain a été arraché, explique Christian Neuhaus, porte-parole de Swisscom. Le rétablissement prend du temps, car les réparations sont lourdes, avec des fouilles à réaliser. Nous ne pouvons pas prédire quand le service reprendra.» Une tuile qui tombe fort mal en cette effervescence de fin d'année.

«Nous ne pouvons plus recevoir de fichiers d'impression pour la production des cartes de vœux. Les clients vont ailleurs. Je pense que nous avons perdu plusieurs milliers de francs de commandes», désespère Nourhan Borek, un des responsables d'Inesa Impressions. Son confrère Jean-Michel Borel, de la société Roth et Sauter, déplore également: «Nous produisons les imprimés qui accompagnent les cadeaux de Noël. Cela tombe mal et nous avons l'impression d'être peu écoutés par Swisscom. Par ailleurs, cela donne une mauvaise image de nos compétences auprès de nos clients.»

A cette malchance s'ajoutent les mauvaises manœuvres de Swisscom dans la mise en place d'un service de déviation. Elle fonctionne sporadiquement pour l'un. Pour l'autre, ce n'est pas le numéro en dérangement qui a été renvoyé sur le portable de l'imprimeur, mais celui d'un particulier qui ne demandait rien. Tandis que le numéro de l'entreprise, lui, reste bloqué. Et hier, cette erreur n'était toujours pas corrigée...

Laurence Arthur



En raison de la coupure, l'imprimerie de Nourhan Borek tourne au ralenti, et ce juste avant les Fêtes. CHRISTIAN BRUN

Un avenir morgien pour le funi de Cossonay

Le mariage entre les MBC et le funiculaire a été scellé hier. Estimés à 10 millions, les travaux de rénovation attendront 2013

Le funiculaire de Cossonay fait désormais officiellement partie des Transports publics de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC), qui le gèrent déjà depuis plusieurs mois. Les actionnaires des deux sociétés anonymes ont accepté successivement hier après-midi la proposition de fusion.

L'émotion était forcément plus forte du côté de Cossonay, mais l'assemblée a approuvé le principe

sans aucune opposition. Cette réorganisation était en effet indispensable à la survie du funiculaire qui relie Cossonay-Gare (Penthalaz) à Cossonay-Ville.

Mis en service le 28 août 1897, le funi de Coss' a connu plusieurs rénovations, mais ses infrastructures doivent aujourd'hui être révisées en profondeur. Coût estimé des travaux: 10 millions de francs.

Contacté entre les deux assemblées, le directeur des MBC, Michel Pernet, a toutefois révélé que les travaux devront attendre deux ans supplémentaires: «Le plan des mesures d'économie de la Confédération nous contraint à repousser le chantier en 2013.» S.MR

Nyon Cinq dons aux œuvres sociales

Tâche agréable, hier, pour le syndic de Nyon, Daniel Rossellat, que de remettre pour plus de 50 000 francs de dons à des œuvres sociales de la région, grâce à la Fondation Cécile Pélichet, constitué en 2000 par son fils Frédy. Les bénéficiaires, reçus au château, sont cette année L'Espérance d'Etoy (10 000 francs), l'Association des Cartons du Cœur, Gland (10 000), l'Association Objectif Vaincre l'autisme, de Gland (10 000), Pro Senectute Vaud (20 000) et le Passeport-Vacances de Gland (1600). M.S.

Il a dit
«S'il faut construire un hangar devant le Vallon en guise de patinoire couverte, autant ne rien faire du tout»

Stéphane Natalini, syndic de Saint-Cergue, commentant les projets de patinoire jugés trop coûteux



Autoroute A1 Ejectée de son véhicule

Circulant sur l'autoroute A1 entre Rolle et Gland, hier vers 14 h 30, une femme d'une trentaine d'années, qui n'était pas attachée, a été éjectée de son véhicule. Blessée au dos, elle a été transportée par hélicoptère à l'hôpital universitaire de Genève (HUG), canton où elle réside. Son véhicule de livraison roulait en direction de Genève, lorsque, pour une raison indéterminée, elle a dévié sur la droite. Heureusement, elle a effectué plusieurs tonneaux avant de terminer en contrebas de la chaussée. J.-M.C.

Eglise rénovée



La réfection du temple de Revelle est terminée, relevant son caractère d'antan. Mais les aménagements extérieurs attendront les beaux jours. «Il ne reste plus qu'à planter les rosiers et l'inauguration se déroulera au printemps», explique René Cloux, syndic. Pour mémoire, l'église avait été «vendue par petits bouts» à des sponsors donnant ainsi le quart des 300 000 francs nécessaires. A.MN

Chœur ukrainien

Morges Des mélodies envoûtantes soutenues par des timbres naturels uniques. Ce patrimoine musical ukrainien a failli disparaître, interdit sous la dictature communiste. Soucieux de le préserver, Gregory Levchenko a subi huit ans de travaux forcés. Dimanche soir (19 h), l'ensemble Kalena qu'il dirige - 85 chanteurs et musiciens - se produira au Théâtre de Beausobre. Entrée: 42 francs. Infos: 021 804 97 16 ou www.beausobre.ch A.MN

Orgue matinal

Aubonne Dimanche matin, à 10 h 45, les airs de Noël résonneront au temple du Bourg, grâce à la prestation de l'organiste Henri-François Vellut. A.MN

Le chiffre

1,2 million
C'est le montant que Buchillon a porté au budget 2011 pour entretenir ses routes communales. Le but est de tout exécuter durant la même année. Par ailleurs, le Conseil communal a voté mardi un crédit d'étude de 35 000 francs, prévu pour aménager un chemin piétonnier. Il se situera à la route des Bruyères et se prolongera sur la route des Deux-Communes, jusqu'à la salle de gym. «Tous ces travaux ne sont pas liés, mais on profitera de les réaliser en même temps», a indiqué André Arn, syndique. A.MN